

COMMUNE DE VERNIER

PROJET DE MOTION

au sens des articles 40 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

Encourager la marche en installant des bancs publics

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

La marche est un mode de déplacement vertueux :

- C'est le moins onéreux de tous.
- Cette activité physique, largement et facilement accessible, favorise une bonne santé (cœur, muscles, articulations).
- La marche contribue à réduire les émissions de CO2 en évitant des déplacements en automobile.
- La marche contribue à la convivialité des espaces publics et au contrôle social.

Un des leviers pour favoriser la marche est d'installer des bancs. En effet, nombreux sont les piétons pour qui des bancs sont utiles ou indispensables :

- Les personnes portant des courses ou des bagages.
- Les personnes accompagnant de jeunes enfants.
- Les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite.

Quelques bancs bien placés sur un itinéraire peuvent rendre le trajet simplement possible pour certaines personnes. Pour d'autres, ils permettent de rendre le déplacement à pied plus agréable.

Par ces motifs, le Conseil municipal de Vernier

invite le Conseil administratif :

- 1 à repérer les lieux où il serait judicieux d'installer de nouveaux bancs publics sur le territoire verniolan. Ceci que ce soit à proximité de lieux de vie (commerces, écoles, etc.), au sein des quartiers ou entre les quartiers ;
- 2 à mettre en œuvre un plan d'installation de bancs publics dans les espaces publics extérieurs de la Ville de Vernier.

Anne Compagnon Kaufmann, Barbara Lanzilao, Clarisse Di Rosa, Gladys Brandrup, Eylem
Tas Polat